



Abidjan, le

29 JUIN 2022

//-

Monsieur le Directeur Général par
Interim de la Nouvelle Pharmacie
de Santé Publique

Abidjan

**Objet : Approvisionnement gratuit en produits contraceptifs
des établissements sanitaires publics et conventionnés
des districts sanitaires.**

La Côte d'Ivoire investit dans la Planification Familiale dans le but d'améliorer les indicateurs santé maternelle et la capture du dividende démographique. Elle s'est alors engagée à atteindre une prévalence contraceptive de 36% en 2020. Cependant, les évaluations en fin 2021 indiquent que cette prévalence est estimée à 25,5% selon les données de Track20. Parmi les obstacles à l'utilisation de la contraception en Côte d'Ivoire, la barrière financière occupe une place prépondérante.

En réponse à cette situation, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a décidé de rendre gratuit, les services et produits de la Planification Familiale sur toute l'étendue du territoire national. Les districts sanitaires de: Aboisso, Agboville, Sikensi, Triassalé, Bonaké, Nord-Ouest, Abobo-Ouest, Daloa, Yopougon-Ouest-Songon, Port-Bouet-Vridi et Toumodi avaient été identifiés pour le démarrage de cette gratuite de la PF.

A cet effet, je vous demande de prendre toutes les dispositions utiles pour le bon déroulement de cette activité tout en respectant la décision hautement sociale de Monsieur le Ministre de la Santé de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle.

Le Directeur
Coordonnateur

